Représentation schématique du degré d´utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / IlOT				
surface d´emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture		max.	min.	max.	nombre de niveaux

Top right of the box: surface du lot / de l´îlot [ares]. Below the box: type, disposition et nombre des constructions; hauteur des constructions [m].

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,....R nombre d´étages en retrait
- +1,2,....C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,....S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l´acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d´inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire
- terrain public restant public
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux usées existante
- aco drain
- construction existante
- couverture végétalisée (à titre indicatif)
- stationnement perméable
- dalle bâtiment (à titre indicatif)
- façade destinée à l'installation d'un mur d'escalade (plan de coupes)
- limite de surface aménageable pour l'installation d'un parcours d'accrobranche
- servitude non aedificandi
- servitude cours d'eau
- bassin de rétention enterré
- Niveau ref. lot 1 ± 00.00 localisation du point de référence par lot
- limites de surfaces constructibles pour la circulation et le parking
- Pont sur l'Ernz noire

[COM] - Jung-NQ-13a -
Contenance de la zone du PAG : 315,54 ares
Zone commerciale
Zone soumise à un PAP "nouveau Quartier"

LOT 1		234,09 ares	
-	12153	-	48908
19250	1-mi	-	-
tp	ha - 49,20	-	X+2S VII+3S VI+3S

LOT 2		2,24 ares	
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

LOT 3		6,73 ares	
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

[ECO-c1] - Jung-NQ-13c -
Contenance de la zone du PAG : 41,80 ares
Zone d'activité économique communale type 1
Zone soumise à un PAP "nouveau Quartier"

LOT 4		21,51 ares	
-	-	-	-
1700	-	-	-
-	-	-	-

[ECO-c1] - Jung-NQ-13d -
Contenance de la zone du PAG : 70,05 ares
Zone d'activité économique communale type 1
Zone soumise à un PAP "nouveau Quartier"

LOT 5		49,44 ares	
-	3800	-	9807
4000	1-mi	-	-
tp	ha - 17,00	-	V

Référence: 19076/27C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 28/04/2022
La Ministre de l'intérieur
Taina Bofferding

INDICE	DESSINE		DATE	CONTROLE		MODIFICATION
a	TMO		15/07/21	MUR		Mise à jour

M. OUVRAGE : COMMUNE DE JUNGLINSTER

PROJET : P.A.P. 'LAANGWISS III' à Junglinster

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT

Dessiné par : PLH Date : 01.03.2021 Signature :

Contrôlé par : TMO Date : 01.03.2021 Signature :

Responsable : MUR Date : 01.03.2021 Signature :

Echelle : 1 / 500

N° DU PLAN : 181013-1/01a

BEST INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349090 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR

COUPE A - A

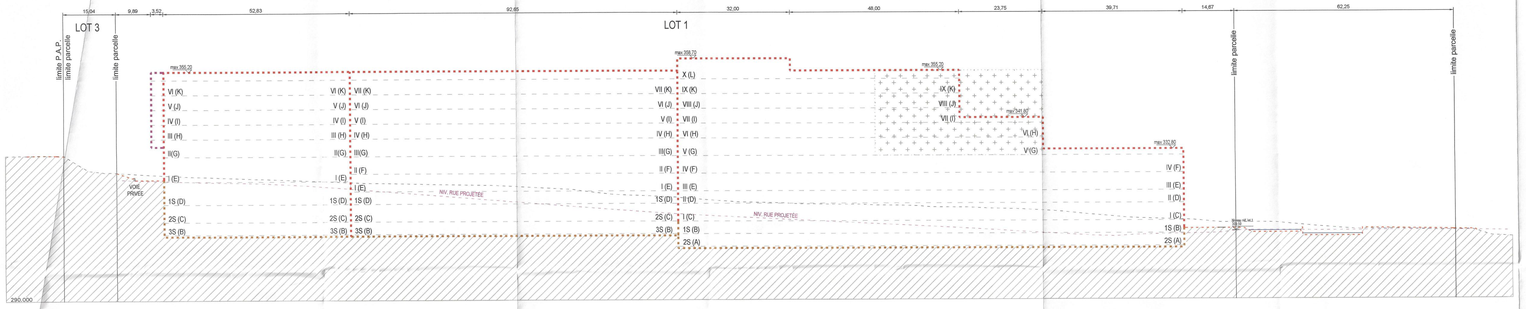

COUPE B - B

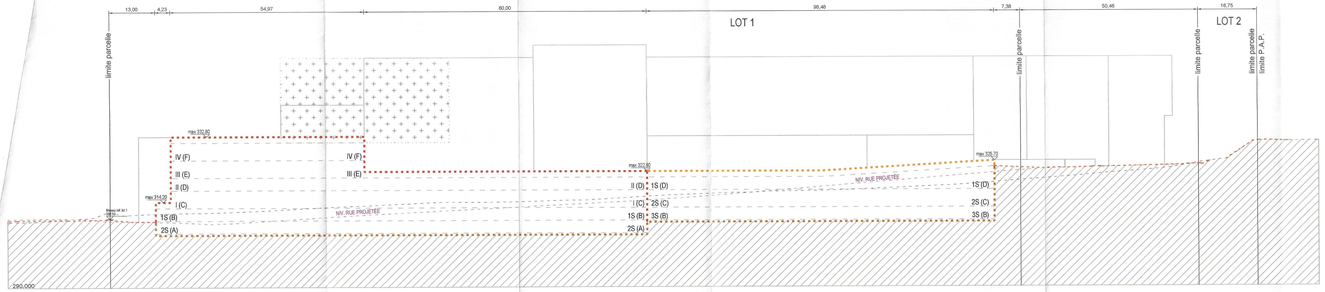

COUPE C - C

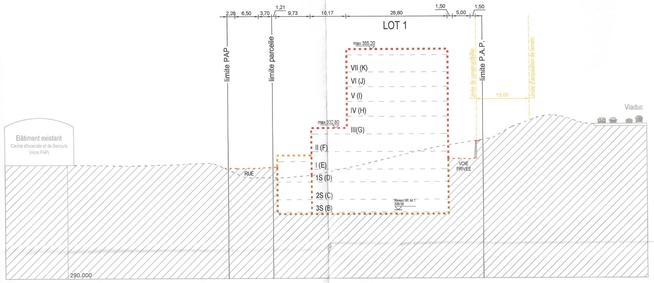

COUPE D - D

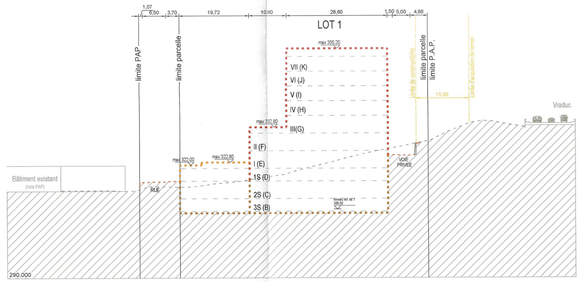

COUPE E - E

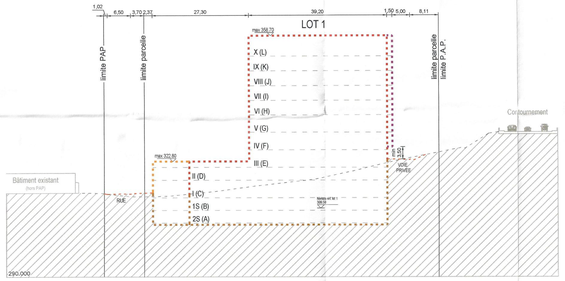

COUPE F - F

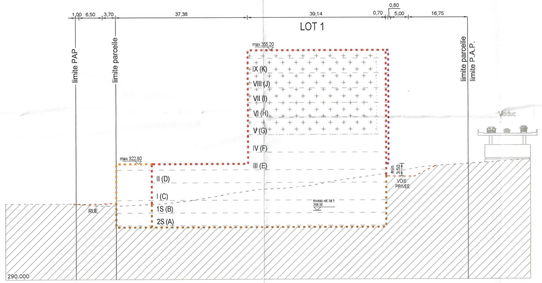

COUPE G - G

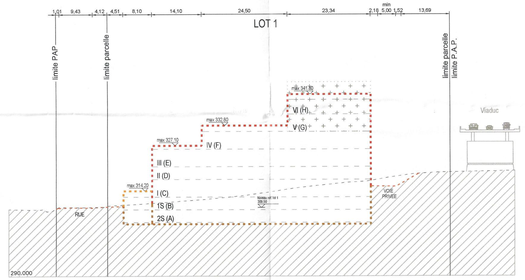

COUPE H - H

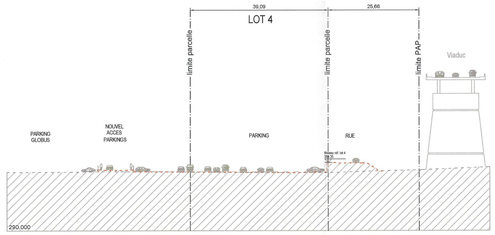

COUPE I - I

COUPE J - J

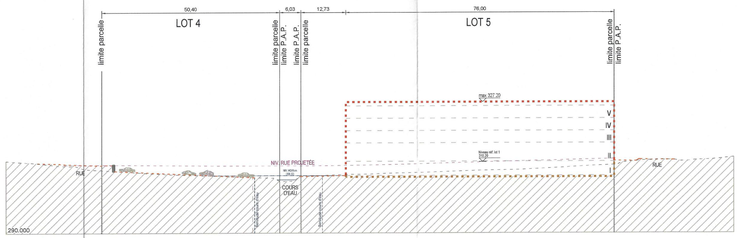

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT 1	LOT 2	LOT 3		
surface du lot (m²)	7784				surface du lot (m²)
surface d'emprise au sol (m²)	2500	2500	2500		surface constructible brute (m2)
surface du sous-sol (m²)	2500	2500	2500		type et nombre de logements
type de toitures	toiture plate	toiture plate	toiture plate		nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions					hauteur des constructions (m)

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- L, E, R, ... nombres de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombres de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombres de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h0-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombres des constructions

- s-mi x maisons isolées
- s-mj x maisons jumelées
- s-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- a-x x logements de type unifamilial
- b-x x logements de type bifamilial
- c-x x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- ts (y%;x%) toiture à versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min y% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% / % pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- terrain public restant public
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux usées existante
- canalisation pour eaux usées existante
- ace-drain
- construction existante
- couverture végétalisée (à titre indicatif)
- stationnement perméable
- dalle bâtiment (à titre indicatif)
- façade destinée à l'installation d'un mur d'escalade (plan de coupe)
- limite de surface aménageable pour l'installation d'un parcours d'accrobranche
- servitude non aedificandi
- servitude cours d'eau
- bassin de rétention enterré
- localisation du point de référence par lot
- limites de surfaces constructibles pour la circulation et le parking
- Pont sur l'Eme noire

Référence : 19-36/23C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du 24/11/2022
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
a	TMO	15/07/21	MUR	plani à jour

M. OUVRAGE : COMMUNE DE JUNGLINSTER		Dessiné par : PLH Date : 01.03.2021	Signature :
PROJET : P.A.P. "LAANGWISS III" à Junglinster		Contrôlé par : TMO Date : 01.03.2021	Signature :
OBJET : COUPES		Responsable : MUR Date : 01.03.2021	Signature :
		Echelle : 1 / 500	

best INGENIEURS-CONSEILS
Bureau d'Etudes et de Services Techniques
2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
Tél. : 349000 Fax: 349433
E-mail : best@best.lu

N° DU PLAN : 181013-1/02a

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR